

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/715762-rentree-scolaire-les-evaluations-en-5e-et-3e-seront...>

 Cécile Olivier

 1 min read

## Rentrée scolaire : les évaluations en 5e et 3e seront finalement facultatives

Les évaluations nationales en 5e et 3e entrent en vigueur à la rentrée, mais elles ne seront "pas obligatoires", indique le 17 juillet 2024, Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale sur *RMC*. Ces évaluations sont organisées en CP, CE1 et 6e depuis 2017, en CM1 et 4e depuis 2023. Elles devaient être réalisées en 5e et 3e à la rentrée prochaine ([lire sur AEF info](#)). "Nous pensions pouvoir développer ces évaluations [...] mais les choses sont un peu compliquées à mettre en place à la rentrée, donc nous décalons le caractère obligatoire", explique la ministre. Elle évoque notamment le manque de matériel informatique, les contraintes de temps et de disponibilité de salles pour les passer. Pour le Snes-FSU, ces évaluations "ne présentent aucun intérêt pédagogique et constituent seulement un outil de pilotage de plus des établissements".

Generated with Reader Mode